

## Réunions institutionnelles

- Des réunions en vue de l'admission
- Des rencontres avec les familles autour du P.I.A. de leur enfant
- Des rencontres I.M.E. / familles.

## Transport des jeunes

Les transports, sous forme de circuits de ramassage à des points de rencontres, sont assurés par l'établissement avec des chauffeurs salariés de l'I.M.E.

## Vacances

L'I.M.E. est ouvert 2010 jours par an. Il est donc ouvert une partie des vacances scolaires.

## Coût

La sécurité sociale prend en charge 100% des frais liés à l'admission du jeune à l'I.M.E.

## Droits des usagers

- Des parents élus siègent et président le Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.) à raison d'une fois par trimestre.
- Des professionnels élus, l'Association, la Directrice, y siègent également. Le C.V.S. émet un avis sur tous les sujets concernant l'établissement.
- Les parents sont associés au P.I.A. de leur enfant.

## Quelques textes réglementaires :

- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Décret n°2005-11 du 6 janvier 2005 (publié au Journal Officiel n°6 du 08.01.06)
- Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Circulaire I.T.E.P. du 14 mai 2007.

## Accès à l'établissement

- Bus : ligne 171 des cars Philibert (Lyon Guillotière/Montluel « arrêt Cheval Blanc » : durée : 0h50)
- Train : trajet S.N.C.F. entre Lyon Part-Dieu et Montluel
- Voiture : A42, sortie Montluel puis RN 84.



# I.M.E. LA CÔTIÈRE

*Institut Médico-Educatif*



## Adresse

34 chemin de la pierre  
B.P. 67  
01120 Montluel

Tél. : 04 78 06 12 29  
E-mail : [ime.lacotiere@lespep69.org](mailto:ime.lacotiere@lespep69.org)

## Association gestionnaire

Association Départementale des Pupilles  
de l'Enseignement Public 69/LM  
109 Rue du 1<sup>er</sup> Mars – Parc Actimart de la Rize  
B.P. 91100 69613 Villeurbanne Cedex  
Tél. 04 37 43 14 14 - Fax. 04 37 43 00 55  
[www.lespep.org](http://www.lespep.org)

## I.M.E. la Côtère, un établissement polyvalent de proximité tourné vers l'inclusion sociale et scolaire des jeunes accueillis.

### Un Projet Individualisé d'Accompagnement (P.I.A.)

Pour chaque jeune accueilli à l'I.M.E., un P.I.A. est établi. Celui-ci propose des accompagnements diversifiés, modulables et évolutifs. L'objectif principal est de favoriser l'épanouissement et l'autonomie quotidienne, sociale et préprofessionnelle en se donnant les moyens de développer toutes les potentialités affectives, relationnelles et cognitives des jeunes accueillis.

L'I.M.E. la Côtère est ouvert depuis septembre 2009. Il accueille 25 jeunes de 4 à 20 ans en semi-internat, avec un double agrément :

- Déficience intellectuelle moyenne à profonde avec ou sans troubles associés
- Trouble du spectre de l'autisme.

Tous les jeunes sont adressés par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (M.D.P.H.). Ils ne sont pas « placés » mais « admis » -selon une procédure spécifique- suite à une démarche volontaire des familles.

L'I.M.E. propose un accompagnement personnalisé et pluridisciplinaire du jeune en lien étroit avec sa famille et les partenaires.

#### Tutelles

- L'A.R.S. D.T. Ain (Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale de l'Ain)
- L'inspection académique de l'Ain
- La M.D.P.H. de l'Ain.

#### Accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif est un élément fondamental de l'accompagnement dans les actions et les activités quotidiennes.

Cet accompagnement vise au développement de plusieurs domaines : l'autonomie, la communication, les capacités relationnelles, la régulation émotionnelle, les règles de vie et les apprentissages en lien avec l'accompagnement pédagogique.

L'équipe est constituée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs et d'accompagnateurs éducatif et social.

#### Accompagnement thérapeutique et rééducatif

L'équipe médicale et paramédicale aide à la construction d'un cadre global contenant et sécurisant.

Selon les besoins du jeune et de son projet, il bénéficie d'un ou plusieurs accompagnements thérapeutiques et rééducatifs.

L'équipe est constituée d'un médecin psychiatre (poste vacant), d'une psychologue, d'une infirmière, d'une orthophoniste et d'une psychomotricienne.

#### Accompagnement pédagogique

Une scolarité adaptée est proposée à chaque jeune.

L'équipe pédagogique est constituée de deux enseignantes spécialisées détachées de l'Education Nationale. Leur travail s'articule autour de 2 principaux axes :

- Evaluer les capacités et besoins des élèves
- Organiser leur parcours personnalisé de scolarisation (P.P.S.), renouvelé chaque année.

#### Accompagnement social

Une assistante de service social est à l'interface de l'établissement, des familles et des partenaires.